



VLP Basket
Mairie-Maison des
Associations
8 rue des carouges
77 000 VAUX-LE-PENIL

Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2020
(visio Zoom)

Convocation des adhérents par mail du 1^{er} décembre 2020

Présents :

Maguy Posé, Présidente, Edith Breuillet, Trésorière, Cécile Braichet Secrétaire.

Nadia Lépinet, Anne Fourgoux, Julie Perné, Lionel Martinez, Corinne Siméon, Gina Miranda, Hervé Vernisse, Paola Maciewjeski, Thomas Bailleul, Virginie Mouhot, Sébastin Martin,

Représentées

Mélanie LOUCHART et Eliane SIMONNOT donnent pouvoir à Nadia LEPINET

I. Rapport moral

Maguy, présidente, présente le rapport moral pour l'année 2019 et fait un point sur l'année en cours.

Elle fait part de la situation « bizarre » dans laquelle se sont trouvées toutes les compétitions au mois de mars du fait de la crise sanitaire du Covid 19.

Les résultats sportifs ont été arrêtés en mars. Ils étaient bons pour plusieurs équipes dont les seniors filles et les seniors garçons.

Ces derniers ont accepté une montée en division supérieure et font partie du championnat DM2.

Les seniors filles ont refusé la montée et se maintiennent dans la même division et sont cette saison en DF2.

Pour les équipes jeunes, aucune incidence car la règle de montée ou de descente ne s'applique pas en championnats jeunes.

Le club compte à ce jour 180 licenciés. Il y a 11 équipes.

Le club a 7 éducateurs sportifs salariés et 5 éducateurs sportifs bénévoles.

Au cours de l'année 2019 plusieurs événements ont été organisés :

Plateau carnaval U7 – stages de perfectionnement en avril – sorties matchs à Levallois – participation d'une équipe à la fête du mini basket à Coulommiers – fête du club en juin- Fête de Noël et tournoi de Noël.

Le rapport moral détaillé en joint en annexe.

II. Rapport financier :

Maguy introduit la présentation du rapport financier en indiquant que la trésorerie du club est particulièrement saine et qu'il n'y a pas de dettes.

Le bilan financier a été préalablement porté à la connaissance des adhérents par mail du 22 novembre. Les questions et réponses qui s'en sont suivies sont retranscrites infra.

Édith, trésorière, présente le rapport financier de l'année 2019.

Les recettes s'élèvent à 44 381,10 €. Elles se composent à 70 % des cotisations, 20 % de subventions et 10 % des recettes de manifestations diverses.

Les dépenses s'élèvent à 37 876,26 €, dont 39% de salaires et charges, 28% d'affiliations/licences et engagements

Un impayé de cotisations, de 400 €, grève le bénéfice net de trésorerie qui s'élève à 6 504,84 € pour l'année 2019.

Le club dispose en outre d'une réserve de trésorerie de 8 085,24 €, placée sur livret A. Cette réserve est destinée au paiement des salaires en cas de difficultés de trésorerie du club.

La trésorerie disponible est augmentée de 45 % par rapport au 31/12/2018.

Questions :

Présidente et Trésorière ont été sollicitées et ont répondu sur les points suivants du bilan financier

Questions de Mme SIMEON Corinne :

Recettes :

- il n'y a plus de financement emploi ? ou aides à l'emploi ?

Dépenses prévisionnelles :

- 5 500 € en matériels, quel est le montant et la nature des achats envisagés.

- 5 000 € en compétition et buvette ?

- Rémunérations cadres et charges sociales : Peut-on avoir une indication un peu plus précise sur les affectations nominatives mais pas forcément monétaires des rémunérations ?

- frais médicaux ? À quoi correspondent ces sommes ? N'avons-nous pas chacun une assurance sportive ?

Quel est le niveau de décision (Bureau ou AG) pour l'affectation des sommes excédentaires et de leur utilisation ?

Réponse de Maguy, Présidente :

Sur le budget prévisionnel, la Présidente a indiqué que les sommes inscrites correspondaient au report des montants de 2019 légèrement augmentés sur certains postes pour ne pas perdre de subventions.

Compte tenu du contexte sanitaire, le prévisionnel effectué en janvier 2020 fera l'objet d'ajustements.

La clôture du bilan 2020 est prévue au 31 décembre 2020. Ce bilan ne sera donc présenté que lors d'une prochaine AG en 2021.

La Présidente a apporté des explications sur ces mêmes postes, en 2019 :

Pour les six derniers mois de la saison 2018 - 2019 (janvier à juin), nous avons 7 salariés : Anne, Manu, Jérémie, Dominique, Ryad, Adrien, Bouba (les 2 derniers étant des services civiques, nous bénéficions d'aide) et 3 bénévoles : Hervé, Béatrice et Mathieu.

Pour les six premiers mois de la saison 2019 - 2020 (juillet à décembre), nous avons 7 salariés : Anne, Manu, Lionel, Dominique, Rudy, Adan, Adrien et 5 bénévoles : Hervé, Béatrice, Mathieu, Ryad et Léo.

Pour les frais médicaux, au-delà de l'assurance de chaque licencié, il s'agit ici de l'achat de la pharmacie ainsi que de son renouvellement (bombe de froid, compresses, ...).

Cette rubrique contient également les cotisations médicales que nous devons à un organisme du fait que nous ayons des salariés.

- *Question 1 de Mme LEPINET Nadia :*

D'une manière générale, pouvez-vous nous dire si le prévisionnel 2020 est conforme à la réalité car étant déjà le 25 novembre, je pense que vous avez certainement de la visibilité, par exemple en termes de cotisations. En effet, beaucoup de clubs notent une baisse de 15 % de leurs cotisations pour la saison 2020-2021 en raison du contexte sanitaire que nous connaissons.

Quelle est la "faisabilité" du prévisionnel 2020.

- *Réponse de Maguy :*

Le prévisionnel a été fait en janvier 2020 lors de la clôture des comptes de l'année 2019. Comme il ne s'agit que d'un prévisionnel, il est basé sur les montants de l'année précédente légèrement augmentés sur certains postes afin de ne pas faire l'objet de baisse de subventions.

Effectivement nous ne sommes que le 25 novembre et la clôture du bilan 2020 est prévue au 31 décembre 2020. Ce bilan ne sera donc présenté que lors d'une prochaine AG en 2021.

Pour les effectifs, difficile pour moi d'estimer d'ores et déjà la baisse (si baisse il y a) car un certain nombre de personnes n'ont pas encore finalisé leur demande de licence et d'autres ont encore la possibilité de s'inscrire au club.

Question 2 de Nadia :

Concernant le poste "Matériel" -"sportifs et vestimentaires" : à quoi cela correspond sur l'exercice 2020 ? (5 000 €). Même question s'agissant du matériel "administratif" pour 500 € en 2020 ;

A quoi correspond les frais de formation ? Qui en bénéficie ? (1 200 € sur 2020, 813 € sur 2019).

Avez-vous de la visibilité en termes de subventions de la part des collectivités ? Seront-elles maintenues ? Diminuées ?...

Réponse de Maguy :

Pour le matériel sportif : cela correspond à l'achat de 2 jeux de maillots, le remboursement de matériel sportif qui a été volé (nos armoires ont été fracturés à plusieurs reprises), à l'équipement destiné aux coaches (valise, plaquette, polos...), aux T-Shirts offerts aux licenciés, à des ballons, des chasubles.

Pour le matériel administratif : des clés USB pour les entraîneurs, une mallette "Ecole de Basket", des boîtes de rangement, les panneaux d'affichages au sein du gymnase.

La Présidente rappelle que la comptabilité (livre de compte et factures) est disponible dans un classeur et consultable sur rendez-vous au siège de l'association.

Pour les frais de formations et comme nous avons des entraîneurs salariés, nous sommes dans l'obligation de cotiser à un organisme de formation. Tous les entraîneurs, salariés ou bénévoles, qui le souhaitent peuvent donc bénéficier de formations.

Pour les subventions, impossible d'en avoir une visibilité pour l'instant.

Question de Mme GIBERT Aurélie, maman de Tym (U11)

Je voulais savoir la raison du montant important pour la restauration, même supérieur au matériel sportif par exemple.

Réponse d'Edith, Trésorière :

Il est rappelé en préambule que le bilan concerne l'année civile 2019 (comprenant 2 demi-saisons différentes) et que la présentation sous forme de bilan avec des catégories imposées conduit à globaliser sur un même poste des dépenses de nature différente.

Edith précise que la rubrique restauration comprend des dépenses qui ont en contrepartie des recettes (ex : fête du club)

Se trouvent au Poste Restauration :

- Les sorties à Levallois avec l'achat des places pour les deux saisons et le paiement des cars pour les transports 2019.
- Les buvettes organisées ponctuellement lors de matchs.

La fête du club 2019 avec repas, buvette, location d'une structure de jeux et achats de récompenses pour le challenge mis en place en 2018 pour motiver l'investissement des jeunes joueurs dans la vie du club (tenue des tables de marques, arbitrage)

- L'Assemblée Générale de mai 2019 (pour la saison 2018-2019) suivie d'un apéritif dînatoire offert à tous les participants
- Les diverses réunions d'entraîneurs, comité directeur et bureau.

Par erreur, une dépense qui relève d'une autre catégorie (Frais Divers) a été imputée en restauration (L'achat de la plaque funéraire pour les obsèques de M. FOURGOUX, Président Fondateur de notre club).

Par correspondance le bilan financier a été approuvé par 28 voix sur les 29 exprimées. 1 abstention. Deux votes tardifs n'ont pu être pris en compte.

Les adhérents présents en Visio approuvent le bilan à l'unanimité.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés.

III. Élection Comité Directeur : :

Le comité Directeur est composé de 5 à 12 membres parmi lesquels est élu le Bureau. Les mandats de Julie et de Cécile sont en cours jusqu'en mai 2021.

Les mandats de Maguy et d'Edith sont arrivés à échéance au 1^{er} décembre 2020. Elles ne souhaitent pas renouveler leurs candidatures au comité directeur.

Julie et Cécile (démissionnaire du poste de secrétaire), continuent leurs mandats.

Plusieurs candidatures sont proposées pour intégrer le comité directeur :

Lionel, entraîneur des U11

Gina, maman d'Evann en U11

Corinne, joueuse senior fille

Nadia, joueuse senior fille

Laurent, arbitre

Hervé, entraîneur U11

Nancy, maman de Gaspard en U 11

Toutes les candidatures sont acceptées et les candidats élus à l'unanimité.

IV. Saison en cours :

Compte tenu du contexte sanitaire, la saison en cours est un peu bizarre, tout comme la saison 2019-2020.

La perspective du retour au jeu est évoquée, en fonction des décrets et arrêtés pris par les autorités. Une aide financière exceptionnelle pourrait être débloquée pour les clubs sportifs amateurs. Le dossier a été déposé et doit être présenté en commission prochainement.

Au jour de l'assemblée générale, il est prévu une reprise des entraînements adultes à partir du 20 janvier 2021. Les championnats reprendraient le week-end du 6 février 2021 ;

Pour les jeunes, les championnats pourraient reprendre le week-end du 16 janvier 2021.

Les championnats iront jusqu'à fin juin.

Il n'y aura pas de coupe de Seine-et-Marne

Maguy indique qu'en fin de saison 2020, il n'a pas été possible de remettre aux entraîneurs bénévoles des cartes cadeaux Decathlon pour les remercier de l'investissement au club et qu'une organisation pour leur remise est à prévoir.

Elle précise être en possession de t-Shirts et de nouvelles tenues à remettre aux joueurs et aux différentes équipes.

Edith précise qu'un bilan est dressé au 30 novembre.

Les recettes s'élèvent à 34 635,37 € mais sont à venir

1 151,24 € si tous les licenciés se mettent à jour de leurs cotisations

2 965 € si tous les joueurs qui se sont présentés aux entraînements finalisent leur inscription.

Les dépenses s'élèvent à 35 839,05 €, dont 46% de salaires et charges, et 17% d'affiliations/licences/ engagements réglés avant le 30/11/2020.

Au 30/11/2020, le relevé du compte courant annonce un solde de 21642.61 €, soit 20% de plus que fin 2017, début de notre exercice

Il est conforme au livre de comptes qui présente un solde de 19870,03 € dont 1,42 € en espèces et

1 774,00 € de charges décomptées toujours non prélevées en raison de la crise sanitaire.

En outre, le club dispose toujours de sa réserve de trésorerie de 8 085,24 €, placée sur livret A

Bilan financier de notre exercice: Trésorerie disponible augmentée de près de 65 % en 3 ans

V. Election du Bureau :

Les membres du comité directeur réunis ont désigné les membres du bureau, à l'unanimité.

Président : Lionel Martinez

Vice - Président : Julie Perné

Trésorière : Cécile Braichet

Trésorière adjointe : Corine Siméon-Pernin

Secrétaire : Nadia Lepinet

Secrétaire-adjointe : Nancy Maleo.

Les membres du comité conviennent la mise en place d'un groupe what's app pour les échanges entre eux ainsi qu'une réunion dont la date est à fixer.

La transition entre les deux présidents (sortant et nouvellement élu) est évoquée. Contact sera pris en direct.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Ont signé et paraphé le présente procès-verbal :

- Maguy POSÉ, Présidente sortante,
- Cécile BRAICHET, Secrétaire sortante,
- Edtith BREUILLET, Trésorière sortante,
- Lionel MARTINEZ, Président nouvellement élu,
- Julie PERNÉ, Vice-Présidente nouvellement élue.